

Canet, le 14 12 2009

## Les mystères de l'aliénation consentie

M. B. : Nous sommes donc le lundi 14 décembre 2009, et comme c'est le dernier séminaire de l'année, si vous avez des choses à dire, c'est le moment de les dire. Aujourd'hui c'est jour de questions, mais vous pouvez aussi vouloir dire des choses importantes, ou pas, des conneries, tout, n'importe quoi...

N. C. : C'est quoi des conneries ?

M. B. : C'est ce qu'on dit... (rires) Parfois on le sait, parfois on ne le sait pas, c'est la seule différence... Alors, qui se lance ?

L. J. : L'autre jour quand tu as parlé de l'établissement, l'institution...

M. B. : Oui...

L. J. : Et le troisième élément, si l'on peut dire, c'était ...

M.B : Le contrat.

L. J. : C'est ça ! J'ai trouvé intéressant cette triangulation qui pouvait permettre de sortir d'une relation duelle, qui pouvait permettre que des choses adviennent...

M. B. Pas plus tard qu'aujourd'hui j'étais dans un établissement qui se pose la question de comment faire pour être soignant... en dehors du club dont je vous ai déjà parlé, je travaille aussi avec l'équipe dite d'internat qui se posait la question de ce qui les différencie d'une MECS ?

L. F.-C. : C'est quoi les MECS ?

T. S. : Maison Éducative à Caractère Social.

M. B. : Un établissement est chargé d'un certain nombre de trucs prévus par l'État, il y a un listing fixé par un arrêté ministériel, un autre arrêté qui crée l'établissement en question, comme n'importe quel établissement, avec des procédures qui stipulent que tout enfant qui y rentre doit être évalué par la MDPH, tout est prévu. Il ne reste plus qu'à trouver des enfants particuliers, qui vont rentrer dans la grande généralité de l'établissement. Particulier et général ne s'opposent pas vraiment, le particulier est toujours le particulier d'un général. Quand on parle du soin, on parle de l'accueil, de prendre soin, et on fait référence au singulier, qui échappe aux catégories du général et du particulier. En aucun cas on ne peut dire comment on prend soin du singulier, cela ne peut être prévu par l'établissement.

Prenez par exemple l'hôpital de Perpignan et la création d'un service d'urologie. On sait qu'il faut un chef de service spécialiste, quelques médecins, un cadre infirmier, des infirmiers, des aides soignantes, des femmes de ménage, un lieu, du matériel, des trucs pour faire des opérations, des choses comme ça. Les uros-dépendants se précipitent en masse là-dedans et ils sont reçus par les uro-dépendants qui vont généralement s'en occuper. Ils vont recevoir des clients particuliers, mais vus sous l'angle de l'urologie. Et si par exemple, les enfants de moins de quinze ans ne peuvent pas être pris en charge par le service d'urologie de Perpignan, ils seront orientés sur un autre service, plus spécifique de leur classe d'âge. Nous

sommes très exactement dans le système de l'entreprise de production. Lorsqu'il y a quelque chose qui est trop difficile à réaliser pour l'entreprise de production, on va demander à d'autres gens de réaliser cette pièce. Toute la logique actuelle, c'est cette logique-là. La question des institutions se pose de manière encore plus cruciale qu'elle ne s'est jamais posée. Créer une institution, c'est précisément prendre en compte le singulier, c'est-à-dire prendre en charge d'une façon particulière la personne qui a un problème spécifique. La question institutionnelle, c'est totalement la question de la prise en charge du singulier. Pour prendre en charge le singulier il faut s'articuler avec l'établissement. La question est celle des articulations. Oury parle de ça dans un livre que je vous recommande, vous l'avez en portugais, c'est très bien et en même temps vous apprendrez le portugais, ce qui n'est pas inutile...

L. F.-C. : Ce n'est pas beaucoup parlé le portugais...

M. B. : Le Brésil, c'est énorme, le Brésil...

L. F.-C. : Mais, toutes les langues qu'il faut savoir... il faut choisir...

M. B. : en français, le livre s'appelle « Le collectif », qui dit bien son nom. Oury dit qu'entre l'établissement et l'institution il y a une double articulation comme la double articulation du langage : quand vous avez un mot, si vous changez un signifiant dans le mot, ça change le signifiant et ça change aussi le sens du mot. Il y a des façons de jouer sur cette double articulation, qui est la double articulation du langage. Ce que j'appelle le contrat peut être vu aussi sous l'angle de la double articulation parce qu'il est évident que si on bouge quoi que ce soit là-dedans, ça fait bouger les deux. L'idée de base est de dire que l'institution permet à l'établissement de prendre en charge le singulier, et donc de prendre soin.

Lorsque quelque chose surgit de la part d'un enfant, il faut l'examiner dans cette double articulation, c'est-à-dire à la fois comme un symptôme de l'équipe et comme un symptôme de l'enfant. C'est quelque chose qui va se voir dans le travail concret que nous faisons. Par exemple pour rester dans le domaine urologique, on parlait d'un jeune homme de dix huit ans, qui pisse et qui pue, parce qu'il ne se lave pas trop. Cela pose des tas de problèmes pour être avec les autres. Quelle en est la signification? Il y a sans doute toute une ligne du symptôme qui apparaît dans la dimension de l'histoire de ce gamin, qui a subi des violences extraordinaires, avec une vie institutionnelle comme on dit, enfin... vie d'établissement. On apprend, par exemple, que son père le battait comme plâtre et a été condamné par la justice à lui verser une somme qu'il obtiendrait à ses 18 ans.

L. F.-C. : Pour quelles raisons ?

M. B. : Parce qu'il le battait. Il était petit, il avait huit ans à ce moment-là, le père est condamné, et il doit verser cet argent. Il ne le verse pas, il n'y a pas de raisons pour qu'il le verse, des huissiers interviennent pour le faire cracher au bassinet, ce qu'il fait, mais les huissiers se payent sur l'argent que le type crache, résultat, à dix-huit ans, ce gamin vérifie son compte auprès de l'organisme qui s'occupe de lui : il a vingt euros ! Cela fait partie des choses de la vie, tout à fait intéressantes, tout ça étant réglé par les établissements divers qui viennent s'entrecroiser dans la vie de ce gamin. Voilà, des petites choses en passant, pour vous dire un peu les joyeusetés de la jeunesse. Donc, s'il pisse, on peut se dire que cela a à voir avec son histoire ; mais d'un autre côté comment est-il reçu dans l'établissement ? On peut se demander ce que cela signifie, cet enfant qui nous pisse à la gueule? Qu'est-ce qu'on a fait ? Qu'est-ce qu'on n'a pas fait ? Comment est-on organisé pour que lui éprouve le besoin

de nous dire quelque chose avec ce symptôme, et qu'est-ce qu'il nous dit ? Ce sont ces choses-là qui font qu'on est vraiment dans le singulier, sauf si par exemple, on décidait de prendre dans cet établissement que les enfants pisseurs... Il doit y avoir des endroits comme ça, où la sélection se fait par pathologie ; « Vous ? Oui, ah non, vous n'êtes pas assez schizophrène ! Vous êtes un peu trop maniaco-dépressif, allez ailleurs... ». Je vous dis ça en riant, mais à Château Rauzé, on le vit tout le temps ! Quand un type a un traumatisme crânien plus une psychose, je peux vous dire qu'il n'est pas tiré d'affaire, parce que dans le champ du traumatisme crânien il y a des limites dans la prise en charge de la psychose... Par ailleurs les hôpitaux psychiatriques ne savent pas faire avec les traumatisés crâniens, donc ce sont des gens que l'on renvoie, qui partent d'un côté à l'autre tout le temps, leur vie va être ce truc incessant.

Cette question de l'établissement et de l'institution est une question cruciale, très cruciale par les temps qui courent. On peut la généraliser à la plupart des établissements qui existent. L'autre jour, le téléphone de mon domicile ne marchait pas, je contacte France Telecom et j'ai une interlocutrice de Dakar, — je ne lui ai pas demandé mais enfin elle avait l'accent de Dakar —, elle était très sympathique, elle me posait des tas de questions — est-ce que vous avez vérifié vos postes téléphoniques, etc... —, et puis à un moment donné elle avait envie de rire, alors elle m'a sorti une plaisanterie, on a ri tous les deux, ça, c'est le côté singulier. C'était très sympathique mais je suis sûr que si jamais quelqu'un l'avait écoutée comme c'est prévu dans les protocoles...

Public : On peut l'enregistrer...

M. B. : Effectivement, elle peut être enregistrée ! Elle prend un rendez vous pour qu'un type vienne me dépanner, j'ai trouvé ça d'ailleurs très intéressant, elle était à Dakar, et elle savait qui était disponible à Perpignan. Le jeudi, le type arrive, repère que ça ne vient pas des postes téléphoniques mais probablement du pylone. Il téléphone pour avoir une nacelle mais celle-ci n'est pas libre. Il est midi, je lui propose de revenir mais il me dit « Non, je vais me débrouiller, je vais mettre l'échelle sur le toit de ma voiture ». Je proteste : « Ah, non ! Vous risquez un accident, ne faites pas ça ! ». Il me répond : « Si je n'ai pas trouvé la panne avant midi et demie je vais me faire engueuler par mon chef ». Alors ça, c'est entièrement l'établissement, vous pouvez y aller, ce sont les règles internes qui permettent de réguler les flux, ça s'appelle comme ça, les flux. Ces petits échanges de la vie quotidienne, c'est dur à tout point de vue, le singulier qui est le bonhomme et le singulier qui sont les personnes dont il s'occupe, c'était très bizarre tout ça. Donc vous voyez, quelques soient les endroits où on porte son regard, la question de l'institution pourrait être posée.

Il y a de nombreuses années, avec quelques copains on faisait la révolution tous les jours et on n'était pas si cons que ça, parce que c'était exactement ce qu'on proposait ! On proposait qu'il y ait une auto organisation des travailleurs, ce n'était pas tout à fait l'institutionnalisation, mais une auto organisation qui tienne compte du travail auprès des personnes dont ils s'occupaient. C'est quasiment ce que dans d'autres circonstances on appelait les soviets. Soit dit en passant je ne sais pas si vous avez entendu parler du soviet de Petrograd, qui s'appelle maintenant Saint Petersburg de nouveau. C'est le soviet qui menait la révolution d'octobre, qui s'est passée en novembre en fait mais est-ce que vous savez qui avait créé le soviet de Petrograd ? C'est très intéressant, quelqu'un le sait dans la salle ? C'était le tsar ! Il y a des questions de logique interne là-dedans, le tsar disait « Si on veut pouvoir tenir les ouvriers qui nous font chier, — il parlait de la révolution de février qui avait déjà eu lieu —, il faut leur donner un os à ronger ! On va les mettre ensemble et ils vont faire leurs petites affaires ensemble dans un soviet, présidé par le Moi » ! Il y a là-dedans une logique implacable ! Bon, il y avait la poussée révolutionnaire de l'époque, mais il n'empêche. On sent cette logique qui

fait que lorsqu'on organise une institution, il y a une logique propre qui peut échapper à l'établissement et aboutir à une contradiction. C'est un peu ce que je soulignais la dernière fois, lorsque plusieurs personnes travaillent ensemble, les contradictions changent de figure, mais il y a toujours des contradictions, parce que c'est la contradiction fondamentale entre la logique du général et la logique du vague. Ces deux logiques sont irréductibles. Elles sont irréductibles puisqu'elles s'opposent : la logique du vague porte en elle-même la contradiction, c'est le principe de contradiction qui n'est pas respecté, la logique du général est celle où c'est simplement le principe du tiers exclu qui n'est pas respecté. Ce sont ces deux logiques là qui s'opposent. Il y a plusieurs façons d'aborder les choses, mais c'est très vaste, c'est une question énorme, celle de l'institutionnalisation et de ses processus. C'est Hélène Chaigneau qui a inventé le terme d'institutionnalisation, pour indiquer que c'est un processus qui est toujours à l'œuvre. Quand on dit institution c'est fini, c'est paralysé, c'est mort, mais institution dans « institutionnalisation » laisse entendre que c'est toujours quelque chose qu'il faut réajuster.

L. J. : Mais comment faire ?

M. B. : Comment on fait une institution ?

L. J. : Oui... en fait, l'institution permet que les choses adviennent.

M. B. : Oui...

L. J. : Elle permet de sortir de cette logique de l'établissement, qui est une fermeture, on le sent bien...

M. B. : À vrai dire pas tout à fait ... Je peux peut-être préciser ma pensée... La question, me semble t-il, est que la logique de l'établissement ne soit pas l'unique logique qui prévale, parce que cette logique-là ne pourra pas tenir compte du singulier. Pourquoi? Parce que le singulier, c'est l'infiniment possible, c'est du possible qui excède toute généralité, c'est ça le singulier...

L. J. : Oui mais le contrat alors ?

M. B. : Le contrat est un rapport entre l'institution et l'établissement. C'est un rapport.

L. J. : Mais dans les cas où il n'y a pas de possibilité de contractualiser quelque chose ?

M. B. : Ah... ça on n'en sait rien, ça n'a pas été fait, c'est tout ce qu'on peut dire...

L. J. : Ça n'a pas été fait...

M. B. : Attention ! Ce n'est pas parce que ça n'a pas été fait que cela n'est pas possible!

N. C. : Moi je m'interroge sur la place du singulier... le singulier a très peu de place...

M. B. : Oui...

N. C. : Et je pense que le plan de bataille qui est mené au niveau des institutions, enfin j'ose espérer, c'est pour donner une place au singulier. Alors, pourquoi, on n'y arrive pas ?

M. B. : C'est un peu la question... chacun dans son établissement peut y penser ...

L. J. : Mais il faut savoir que c'est possible...

N. C. : J'ai pu constater que lorsqu'il y avait des tentatives de donner la place au singulier, on aboutissait à des situations de clivage, ou alors on a l'impression de pousser des portes en vain...

M. B. : Mais je crois que là, il n'y a pas de réponse...

N. C. : Je voudrais dire autre chose qui me préoccupe depuis longtemps : comment ne pas être dans des situations paradoxales ?

M. B. : Be more specific, please...

N. C. : Ouille !... ce n'est pas si simple... Chaque fois que je suis confrontée à des situations un peu paradoxales, je me demande comment aller vers quelque chose d'un peu plus supportable.

M. B. : Bon, par exemple comme paradoxe, dans ce que tu as vécu, puisque c'est de ça que tu parles... il y en a un par exemple dans lequel tu étais nécessairement prise : c'était le fait d'être cadre...

N. C. : Oui...

M. B. : Autrement dit, d'être un rouage de l'établissement dans l'application de la logique du général...

N. C. : Oui, tout à fait...

M. B. : ... tout en étant...

N. C. : Dans le souci...

M. B. : ... dans la préoccupation...

N. C. : Du particulier.

M. B. : ... de pouvoir tenir compte de la singularité des personnes dont s'occupait l'équipe ...

N. C. : Oui, mais aussi de la particularité de chacun, par rapport à la personne dont ils s'occupaient.

M. B. : Quelque chose commence à se dessiner ! La question est de savoir où est la boussole, où est la boussole du travail de type institutionnel ! Cela nécessite une analyse, ça se fait... on ne peut pas faire l'économie d'une analyse « institutionnelle ». L'autre jour à Château Rauzé, vous vous souvenez, la bande de loulous...? Donc, un des loulous à qui on reprochait de ne pas aller en rééducation et de gaspiller l'argent de la sécurité sociale nous répond : « Mais c'est grâce à moi que vous êtes payés ! C'est la sécurité sociale qui vous paye ! Grâce à

moi ! ». Voilà ce qui semble un paradoxe, et c'est vrai, il faut savoir où est la boussole là-dedans, il faut pouvoir répondre à ce jeune loulou « tu as raison ! ». Ce n'est pas simple...

L. J. : Il faut assumer ça... Il faut assumer la contradiction puisqu'on est dans le paradoxe...

M. B. : Voilà !... On a fait l'analyse que cet établissement fonctionnait par en haut, alors qu'en fait, il fonctionne par en bas : Il y a toujours des gens qui viennent, il y a toujours des gens qui ont des accidents de voiture, « un de plus, donc ça va... », l'établissement continue, on n'aura pas à licencier, il y a toujours autant d'accidentés... « Oh putain, on va baisser de vingt kilomètres heure la vitesse sur l'autoroute, on va manquer de traumatisés crâniens, il va falloir prendre autre chose ! ». Vous voyez cette logique d'établissement ! Et on voit bien l'importance extraordinaire que recèlent les gens dont on s'occupe... Toute idée d'institution ne pourra que reposer sur une analyse comme celle-là, et pas sur l'aliénation qui nous fait croire que c'est nous qui décidons de nous occuper des gens. C'est ce que Tosquelles appelait l'analyse institutionnelle. L'analyse institutionnelle consiste à examiner les conditions concrètes, les rapports de production à l'intérieur de l'établissement, comment les choses fonctionnent. Et on se dit qu'en partant de là, ce n'est pas paradoxal, le type a raison, c'est un peu exagéré de dire que c'est lui qui nous paye, ce n'est pas aussi direct que ça mais il a raison, bien sûr ! Les paradoxes se lèvent dès lors qu'on reprend la boussole, quand on sait où on est, et où on fout les pieds, là il y a déjà beaucoup moins de paradoxes, les choses sont plus claires. Les loulous peuvent se défendre et le dire, mais les végétatifs, est-ce qu'ils vont le dire ? La position dès le départ d'Edwige est de dire nous ne sommes là que parce qu'il y a les blessés, donc tout notre travail doit être organisé autour des blessés. Ce qui signifie que les demandes internes de l'équipe sont totalement subordonnées aux soins qu'on donne aux blessés, à chaque blessé. C'est un principe qui vient directement de l'analyse institutionnelle, et pour le faire vivre il faut avoir une bonne institution, je peux vous le dire, il faut être bien institué, parce que : « Oui mais vous comprenez, les enfants à la crèche sortent à 5 h, donc il faudrait que je puisse terminer à 5h moins le quart pour aller les chercher! », « Mais en quoi ça aide les blessés que vous sortiez à 5h moins le quart ? », « mais on a toujours fait tout ce qu'il fallait pour les blessés, etc... » Vous pouvez y aller, c'est incontournable tout ça, on pressent qu'il faut avoir une institution bien foutue pour tenir le cap, il faut être costaud ... parce qu'il y a les grèves aussi...

G. P. : Et la lutte finale alors ?

M. B. : Hein ?

G. P. : La lutte finale.

M. B. : Oui, la lutte finale ! Il a eu des grèves à Château Rauzé, pour des raisons d'ordre pratique interne des soignants, ah, ça se fait partout ça... d'ailleurs je dis que le syndicalisme et le soin ne vont pas bien ensemble, il y a des contradictions, qu'est-ce que vous voulez y faire ? Il y a des contradictions, il faut les assumer...

G. P. : Ouais mais les contradictions se résolvent dans le rapport établissement/institution...

M. B. : Oui.

G. P. : Le syndicalisme opère d'une autre manière, on voit bien que c'est l'articulation des deux.

M. B. : Quand tu mets le syndicat au milieu... qui lui est une institution...

G. P. : ... c'est le contrat...

M. B. : Parfois ça amène des grosses difficultés, avec des positions particulières de pouvoir. J'ai des choses vues très précises là-dessus : des infirmières, syndicalistes, qui pensaient le soin par le biais du syndicat ! Et ce ne sont pas des choses qui se résolvent si facilement, parce que ça vient au milieu de toute cette histoire, si complexe, donc voilà, il me semble que ce qui se présente comme paradoxal. La doxa... qu'est-ce que c'est la doxa ?

A. R. : La doxa, c'est l'opinion commune.

Public : C'est le sens commun.

M. B. : Le sens commun va au-delà de la doxa, et peut même s'opposer d'une certaine façon à la doxa. Tout dépend ici de quel côté on met la doxa. Ce n'est paradoxal que si on fait de la doxa, la doxa de l'établissement. Y aurait-il une doxa de l'institution ? C'est ce qu'on appelle quand même plus facilement une éthique, car ce n'est plus une doxa dès lors qu'on traite du singulier. La doxa étant de ce point de vue là une certaine morale, une morale d'établissement, je lui opposerais bien une éthique d'institution. D'ailleurs pourquoi ne fait-on pas plus facilement des institutions ? ça a l'air d'être tellement bien ... Je pense à ce pamphlet incontournable de La Boetie sur la servitude volontaire, tout le monde en parle, si vous écoutez France culture, chaque jour il y a au moins deux ou trois personnes qui parlent de l'essai sur la servitude volontaire. Mais c'est un phénomène hyper complexe et je dois dire que je n'ai pas été totalement convaincu par l'essai de La Boetie. J'ai un peu honte parce que c'est l'ami de Montaigne, donc c'est gonflé de ne pas être subjugué. Cela me paraît bien plus intéressant, peut-être, chez Kantorowicz...

Public : *Les deux corps du roi.*

M. B. : Plutôt *Mourir pour la patrie*. C'est une question, pourquoi on accepte de mourir pour la patrie ? Là, la servitude volontaire est costaud, or lui c'est plutôt de ce côté-là qu'il le prend. Je trouve qu'il oublie un peu l'appareil d'État. Lui, il propose la révolte populaire, bon, ça, ça va, on a vu ça. Et c'est là qu'arrive ce mystère qui, à mon sens, n'est pas tout à fait levé par machin-là, l'ami de Montaigne...

Public : La Boetie.

M. B. : Il y a ce mystère que j'appelle le mystère de l'aliénation consentie... consentie à un point qui va au-delà du consentement, où on contresigne. Par exemple, regardez votre difficulté à poser des questions, vous êtes sacrément aliénés. Ce sont des situations qu'on connaît, ce sont des situations scolaires : moi je suis derrière mon bureau, — vous avez déjà vu ça quelque part, et pendant de nombreuses années ! — et alors il suffit qu'il y ait quelqu'un qui parle dans une certaine structure, et clac ! L'aliénation est totale ! C'est la même chose dans les colloques, les congrès... Horace me disait un jour qu'il faudrait les transformer parce qu'il en avait marre du mutisme de la salle mais je lui répondais : « Tu ne transformeras rien du tout parce que l'aliénation est là et elle est plus forte que tout. Il y a ceux qui sont censés savoir, les autres qui sont censés en savoir moins, et qui doivent donc écouter gentiment et qui n'osent pas poser des questions de peur de poser des questions idiotes, malgré leur adhésion totale à propos de l'aliénation volontaire, et même au fait de pouvoir dire des conneries... ».

Les conneries très bien, mais pour les autres !

Il y a donc ce phénomène qui me paraît toujours mystérieux et qui est un objet de réflexion constant mais je n'arrive pas à trouver des outils pour l'attraper. Ce phénomène-là me paraît d'une force inouïe, on préfère l'aliénation, à un moment donné on baisse la tête. J'ai dit à un moment donné, je n'ai pas dit tout le temps ! Si on le faisait tout le temps, on pourrait se dire que c'est un autre mécanisme.

L. F.-C. : En fait c'est fatiguant de pas être aliéné, c'est de la fatigue je crois...

M. B. : De la fatigue ?

L. F.-C. : Oui... (rires)

N. C. : Oui, je la rejoins là. On peut arriver à l'épuisement à un moment donné, on lève la tête, et à un moment donné pfiuh...

L. F.-C. : Il faut y aller, hein ?! ... et après il faut suivre...

G. P. : L'aliénation consentie me fait penser à la gravitation terrestre...

M. B. : Voilà, c'est ça, c'est la malédiction...

L. F.-C. : À la domination masculine.

Public : (rires)

M. B. : À la domination masculine ?

N. C. : Pas spécialement mais peut-être un peu...

M. B. : Oui, pourquoi pas...

G. P. : J'ai entendu ce soir que les femmes pouvaient pisser debout...

D. S. : Dans des situations institutionnelles comme des réunions, il y a souvent des émergences, on va dire des ouvertures du côté de l'institution et de la clinique ou des choses comme ça, et puis vite fait on va trouver des obstacles incroyables et des empêchements... cette lutte, elle est perpétuelle...

N. C. : Oui, c'est la crainte de faire bouger trop de choses... il y a des éléments qui se mettent en place pour que ça ne bouge pas trop...

M. B. : Des éléments qui se mettent en place, c'est-à-dire ? Qu'est-ce que tu as en tête en disant des éléments se mettent en place ? On a l'impression que les éléments fonctionnent pour eux-mêmes...

N. C. : Pas pour eux-mêmes, non... dès qu'on essaye de bouger quelque chose sur un plan institutionnel, il y a des résistances tout de suite qui se mettent en place comme pour bloquer, pour que rien ne bouge ...

M. B. : Je pense à un certain établissement que certains d'entre vous connaissent, voire peut-être même y travaillent. En réalité, ce sont deux établissements, côte à côte, séparés par un grillage. Il se trouve que j'ai travaillé des deux côtés du grillage pendant quelque temps. Et là, j'entends d'un côté du grillage, que de l'autre côté, franchement, ce n'est ni fait ni à faire, ils ne disent pas « c'est tous des cons » parce qu'on ne parle pas comme ça, mais presque... Des deux côtés du grillage, je tiens le même discours : je propose que ce serait pas mal qu'ils puissent se parler, « mais on se parle ! », « oh je te crois, autour de la cigarette, c'est pas mal mais c'est insuffisant ! », parce que la cigarette c'est un petit moment de partage, mais on ne partage pas grand chose, il ne faut quand même pas exagérer avec ça... Donc, on a réfléchi à ce qu'on pouvait faire et il se trouve que quelqu'un qui avait suffisamment de responsabilité pour le faire, a proposé d'organiser des réunions communes. Cette idée était pas mal ! Même si j'ai fait remarquer qu'on ne pouvait pas dire d'emblée « réunions communes » parce que le risque est que cela tourne à l'arène, on les met tous ensemble et puis on les regarde se disputer. J'ai alors proposé que pendant quelque temps, il soit possible lors des réunions d'un côté, que les gens de l'autre côté puissent venir. Qu'ils puissent ! Greffe de possible ! Cela a duré quelque temps : soit personne ne venait, soit un visiteur, de ceux qu'on appelle des cadres, soit parfois une personne apportait les enfants d'un côté à l'autre, qui venaient faire des petits stages d'une heure. Il y a des échanges mais ils sont très mal vus. Les personnes qui vont de l'autre côté du grillage se sentent très mal reçus, et se plaignent. Les choses se passent ainsi pendant un certain temps. On réfléchit, on sait que la greffe de possible prend du temps, ça ne se fait pas comme ça, on fait du possible et puis après on voit ce que ça donne. On a alors commencé à proposer ces fameuses réunions communes ! Donc, vous voyez, il y a trois réunions, une d'un côté, une de l'autre côté et puis la réunion commune. Un jour lors d'une réunion d'un côté, une dame qui ne va jamais de l'autre côté, très hystérique, magnifique, extraordinaire, dit : « Je veux parler d'un enfant mais je ne peux pas le faire ici... il pose d'énormes problèmes, il faut qu'il y ait tout le monde pour que je puisse en parler » et elle attend plusieurs semaines la fameuse réunion commune pour exposer le problème de cet enfant. Il n'y avait pas tout le monde, mais ça ne fait rien, il y avait la possibilité que tout le monde soit là. L'enfant a fait beaucoup de progrès à la suite de cette réunion, du seul fait, j'insiste bien, du seul fait que cette dame ait eu la force suffisante pour imposer ce point de vue-là, en disant il y a des enfants dont on ne peut parler que quand les deux côtés de la grille sont réunis. Extraordinaire ! Pour l'enfant ça a été prodigieux ! Alors on croit que c'est parce qu'on a élaboré des trucs, tout ça c'est du pipeau, des conneries ! La réalité est là, cet enfant devait être pris en charge par le collectif ! Pourtant, le type qui avait autorité pour le faire et qui est quelqu'un de très institutionnel avait plutôt comme réputation d'être un peu cassant, un peu agaçant, mais ça ne fait rien...

Voilà comment on peut lutter contre l'aliénation. Vous allez dire qu'il faut une hystérique...

G. P. : J'allais te poser la question. Deux ou trois hystériques...

M. B. : Par son hystérie, elle pouvait déborder totalement les cadres institués, c'est ça ?

N. C. : Mais n'est-ce pas parce que le singulier a été considéré à un moment donné ?

M. B. : Eh bien, pour pouvoir parler de cet enfant-là, elle a dit qu'il fallait une réunion commune.

N. C. : Voilà, elle a pu mettre du singulier pour arriver...

M. B. : Non ! Pas mettre, elle n'a rien mis du tout... Elle a mis en lumière la singularité de cet

enfant.

N. C. : La singularité, voilà.

M. B. : Et la nécessité d'une prise en charge par un collectif bien foutu. Il y a quelques années, j'avais fait tout un week-end sur la question du collectif et du singulier où j'avais dit que pour qu'il y ait du singulier il faut qu'il y ait du collectif. Je répète qu'il ne faut pas nécessairement une hystérique ! Je dis hystérique parce qu'elle a bien senti mon désir qui était que ça se passe, et elle s'y est accrochée ! C'est une histoire de transfert, mais il n'empêche que c'est grâce à ça que ça a pu se passer. Vous voyez comment on peut arriver à contrer cette aliénation, tout le monde disait « Elle nous fait chier celle-là... » elle pouvait agacer...

D. S. : C'est une grande chieuse...

M. B. : ... mais géniale quand même ...

D. S. : Voilà, est-ce que dans le travail collectif, quelque chose de notre propre hystérie se mettrait en route...

M. B. : Oui mais justement, c'est quand cela ne se passe pas que c'est un problème. Avec cette dame, il y avait un transfert assuré... tout le monde se foutait d'elle car elle me préparait toujours des petits biscuits que j'aime bien et mon café était prêt, fumant, dès que j'arrivais...

G. P. : Voilà pourquoi tu l'aimes celle-là !

M. B. Elle assumait toute la dimension du transfert guillerettement, elle n'en avait rien à foutre de toutes les moqueries, elle pouvait prendre cette position de la mise en scène du désir du père et on sait bien que dans l'hystérie c'est de ça qu'il est question. Et le père, je ne parle pas nécessairement de moi, il y avait l'autre bonhomme qui avait lancé toute l'opération, parce qu'il en avait le pouvoir — je n'ai aucun pouvoir là dedans —, donc le transfert combiné a permis cette chose très complexe. Je ne parle pas de désaliénation, comme le faisait Bonnafé, car le mot est un peu trop fort, on ne se désaliène pas, mais il faut toujours être sur la brèche concernant l'aliénation.

Je raconte souvent une histoire qui m'est arrivée : un jour j'arrivais sur la route de Canet au Pountarrou, j'étais en 2CV avec un copain qui était un réfugié espagnol qui avait fui l'Espagne de Franco... ce couillon-là avait fait, sans le vouloir, exploser les cocktails molotov qu'il préparait chez lui. Il s'en est sorti par miracle, et il est arrivé chez moi je ne sais pas comment. Donc ce jour-là, pour gagner quatre sous pour la LCR, on partait en 2CV... (rires) on arrive au Pountarrou, et là je vois une voiture arrêtée avec un bonhomme qui était en train de taper une femme, paf, paf, paf, ça criait dans tous les coins... Je dis « On s'arrête ! » mais il me dit « Non, ne t'arrête pas ! ». Derrière ça, il y avait bien sûr l'histoire de Franco, mais pas seulement, il y avait l'histoire de sa propre aliénation, qui était de dire « Oh, moi je ne veux pas m'emmerder avec ces histoires, je veux bien lutter pour le peuple, mais pas pour chacun, ça fait trop de travail ! ». On peut lutter pour le peuple pris collectivement, ça fait partie des grandes aliénations idéologiques bien emmerdantes. Je lui dis « Non, j'y vais ! », je traverse la rue, je m'en vais voir le type, je lui dis « ça ne se fait pas... »

Public : (rires)

M. B. : ...ils étaient un peu désarmés, je propose à la dame de venir avec moi, et c'est

incroyable, elle m'a suivi, je l'ai amenée dans la voiture et on l'a déposée où elle voulait, le type était comme un con... La question de l'aliénation est là : « On ne va pas encore se tracasser pour ça, on a déjà tellement de soucis révolutionnaires ». Ce jour-là, j'étais moins aliéné, j'ai fait un petit truc contre mon aliénation — parce que je ne suis pas du tout pour les bagarres, je crois que je ne me suis jamais bagarré de ma vie —, mais il fallait le faire, c'était indispensable...

C. P. : Il y a la marginalisation aussi qui est dure...

M. B. : La marginalisation est aussi une forme d'aliénation, c'est une aliénation renouvelée... Le travail contre l'aliénation, ce sont des petites choses, traverser une rue, dire « non ça ne se fait pas ». C'est tout simple mais ça peut apparaître comme trop simple justement, on peut faire des trucs plus glorieux, sortir des gens du feu, des trucs magnifiques, il y a des gens qui le font, mais la question, c'est le réflexe premier. D'abord vient l'aliénation, et il y a ce petit travail de rien du tout, qui est de dire « non »; Et Horace ajoute : « Et si ce n'était pas ça ? », c'est une question qu'il est important de se poser. Je vous rappelle sa phrase dans le livre que j'espère que vous avez tous lu, « La psychothérapie institutionnelle par gros temps », c'est un petit livre absolument épatant, magnifique... Il voulait qu'on bousille tous ses écrits, qu'on les jette, et avec lui dans la poubelle ! Il a demandé à sa femme de le faire brûler quand il serait mort, et de jeter ses cendres dans les chiottes, pour vous dire. Dans ce livre magnifique, à la fin d'un article, il dit la chose suivante : « Est-ce que je crois à ce que je viens d'écrire? Je crois que je n'y crois pas... mais quand même ». C'est profondément dialectique, ça tourne, quoi, ce n'est pas quelque chose qui reste fixe. Tout à l'heure je posais la question si je crois à ce que je vous dis... je ne répondrais pas comme Horace, il a beaucoup plus travaillé que moi. Je crois que j'y crois, j'ai encore des faiblesses qui doivent venir de ma trop grande fréquentation de l'idéologie quand j'étais jeune, mais je me soigne. Peut-être qu'un jour j'arriverais à dire des choses comme ça, mais là je ne peux pas encore. Donc cette question de l'aliénation et du fait de s'y vautrer dedans, c'est une vraie jouissance, il faut s'en méfier comme de la peste, et une des issues possibles c'est ce que Lacan appelait le désir. Le désir est une issue, même si certes, le désir, c'est le désir de l'autre, on reste toujours dans un cadre aliénatoire, mais il n'empêche que cela permet de franchir cette jouissance aliénatoire qui est une grave maladie...

J. A. : C'est quoi la différence avec le masochisme moral ?

M. B. : Ce qu'on appelle le masochisme moral, c'est s'infliger des souffrances, souffrances masochistes par culpabilité, jouissance de la culpabilité. Des auteurs ont cherché à distinguer très soigneusement le masochisme moral et le masochisme érotique. Il y a peut-être quelque chose comme ça au niveau du masochisme moral. La morale en question est de la dimension du surmoi. Le surmoi est l'appareil même de la jouissance, le surmoi, c'est ce qui nous fait jouir tout le temps ! D'une certaine façon il y a toute une composante des processus aliénatoires qui est peut-être liée à ce masochisme moral, mais je ne sais pas s'il y a vraiment lieu d'opposer masochisme moral et masochisme érotique, pulsionnel. Je ne sais pas, je ne suis pas sûr...

J. A. : Est-ce qu'on peut dire que l'aliénation consentie s'étaye sur le masochisme ?

M. B. : Il faut essayer cette formule, voir ce que ça donne. Je ne peux pas répondre comme ça, c'est trop complexe. Quand on a des idées comme ça, des idées importantes, il faut les suivre, jusqu'au bout, elles se transforment au fur à mesure... Bon, je vous libère de votre

aliénation... elle sera un peu moins lourde comme ça... (rires) Allez, Joyeux Noël ! Une autre aliénation, tiens... en voilà une autre